



## **Entrée en fonctions d'un nouvel avocat général à la Cour de justice**

Par décision du 11 mars 2020, les représentants des gouvernements des États membres ont nommé, en qualité d'avocat général à la Cour de justice, pour la période allant du 23 mars 2020 au 6 octobre 2024, M. Jean Richard de la Tour en remplacement de Yves Bot, décédé le 9 juin 2019.

Une cérémonie de prestation de serment à l'occasion de l'entrée en fonctions de M. Jean Richard de la Tour s'est tenue aujourd'hui à distance, grâce aux moyens technologiques de visioconférence, compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire actuelle.

### **Curriculum vitae de M. Jean Richard de la Tour**

Né en 1959 ; maîtrise en droit de l'université Paris II (1982) ; formation professionnelle de magistrat, École nationale de la magistrature, France (1984-1986) ; juge au tribunal d'instance de Limoges (1986-1988) ; magistrat à l'administration centrale du ministère de la Justice (1988-1996) ; conseiller référendaire à la Cour de cassation, France (1996-2004) ; lecteur d'arrêts à la Cour de justice des Communautés européennes (2004-2006) ; référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne auprès du cabinet de Mme Pernilla Lindh, puis celui de M. Carl Gustav Fernlund (2006-2012) ; avocat général à la chambre sociale de la Cour de cassation et chargé de mission auprès du procureur général près la Cour de cassation (2012-2017) ; premier avocat général à la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation (2017-2020) ; membre de la commission du rapport et des études de la Cour de cassation (1998-2002) ; membre de la commission de révision des condamnations pénales de la Cour de cassation (1999-2004) ; président du conseil d'administration de l'Institut national des formations notariales, France (2016-2020) ; avocat général à la Cour de justice depuis le 23 mars 2020.

---

*Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.*

Contact presse : Antoine Briand 📞 (+352) 4303 3205.